

CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA MEUSE

Elle a été créée par décret du 2 Décembre 1938, en application de l'article 2 de la loi du 26 juillet 1925.

Son siège a été fixé au 39 Quai Carnot à Bar-Le-Duc.

Ses missions s'inscrivent dans le cadre des attributions générales vues ci-contre. Son public est essentiellement constitué par des personnes qui exercent ou veulent exercer une activité de nature artisanale.

Pour mémoire, l'artisanat meusien représente environ 2600 entreprises qui sont définies par un critère d'activité (exercice d'une activité indépendante de production, de transformation, de réparation ou de prestation de services) et un critère de taille (emploi de moins de 10 salariés au moment de leur immatriculation au répertoire des métiers).

Sur le département, ces entreprises sont actuellement réparties de la manière suivante :

- Alimentation (15 %)
- Bâtiment (40 %)
- Fabrication (15 %)
- Services (30 %)

Elles occupent environ 8 000 salariés, 650 apprentis et 700 conjoints collaborateurs et auxiliaires familiaux.

contact //

Chambre de métiers et
de l'artisanat de la Meuse

Adresse

39 Quai Carnot
55000 BAR-LE-DUC

Les chambres de métiers et de l'artisanat ont été instituées par la loi Joseph COURTIER de 1925. Ce sont des Etablissements Publics de l'Etat à caractère économique ayant pour objet essentiel, la représentation des intérêts du Secteur des Métiers auprès des institutions, des collectivités, des partenaires et du grand public.

// Leurs principales attributions

- Tenir le Répertoire des Métiers et le Centre de Formalités des Entreprises et délivrer les titres de qualification artisanale
- Organiser l'apprentissage dans le Secteur des Métiers et favoriser l'information et l'orientation professionnelle des jeunes
- Contribuer à la promotion et à la communication du Secteur des Métiers
- Apporter conseils et assistance technique aux porteurs de projets et aux chefs d'entreprise
- Participer à l'aménagement du territoire et au développement local
- Procéder à toutes études utiles intéressant l'Artisanat
- Emettre des vœux ou des avis sur les matières relevant de sa compétence
- Développer l'emploi et la formation continue

Les récentes évolutions liées à la révision générale des politiques publiques et à la réforme des réseaux consulaires (loi du 23 juillet 2010) n'ont pas remis en cause ces missions fondamentales.

Il est toutefois prévu de redistribuer les cartes et les compétences au sein même du réseau, en mutualisant davantage les ressources entre les établissements et en accordant de plus larges responsabilités aux deux niveaux régional (CRMA) et national (APCMA). ■

// Leur organisation interne

Les chambres de métiers et de l'artisanat départementales sont composées de 35 administrateurs qui sont issus des 4 grands secteurs représentatifs de l'artisanat, à savoir : l'alimentation, le bâtiment, la fabrication et les services.

Elles s'appuient, dans leur fonctionnement interne, sur trois niveaux d'organisation :

- une assemblée générale
- un bureau
- et, des commissions

Une équipe administrative et technique a en charge l'application des décisions qui sont prises à ces différents niveaux. ■

« LE PROJET CIGÉO : UNE CHANCE POUR L'ARTISANAT »

Forte des prérogatives qui sont les siennes, la chambre de métiers et de l'artisanat de la Meuse se trouve, évidemment, concernée par le projet en question.

Elle ne peut, toutefois, se positionner sur son côté technique, parce qu'elle n'en a pas les compétences.

Elle ne souhaite pas entrer, non plus, dans un débat « passionnel » sur l'intérêt ou non du nucléaire et sur la gestion de ses déchets.

Dans le contexte actuel, et par rapport aux choix qui sont faits aujourd'hui, son approche se veut

donc très pragmatique : tout en restant vigilant sur les conditions d'exploitation de ce site (notamment, dans la réduction des risques et des nuisances pour l'environnement proche, ainsi que sur l'obtention d'une garantie absolue de réversibilité), son but est bien de tirer le meilleur parti de ce projet structurant pour essayer de dynamiser l'économie locale.

En ce qui concerne les retombées attendues par le secteur des métiers, celles espérées sont, à la fois, directes et indirectes.

// Les retombées directes

Le projet Cigéo devrait générer de nombreux travaux pour sa construction et son exploitation.

Les entreprises locales pourraient, évidemment, être concernées par une partie de ceux-ci.

La récente rencontre entre la chambre de métiers et de l'artisanat de la Meuse et les acheteurs de l'Andra a montré aux entreprises artisanales présentes qu'elles pouvaient, sans complexe, postuler et accéder à un certain nombre de marchés, notamment dans les

domaines de l'aménagement, de l'entretien, de la maintenance des installations, ...

Dans cette perspective, la chambre de métiers et de l'artisanat de la Meuse entend bien épauler les artisans dans leurs différentes démarches de réponses aux appels d'offre, en mettant en place une plateforme d'informations sur les marchés, des stages de formation et des appuis individualisés ou collectifs (groupements d'entreprises). ■

// Les retombées indirectes

Les impacts du projet Cigéo en matière d'emplois ne seront pas, non plus, négligeables, avec la création de 1 300 à 2 300 emplois directs entre 2019 et 2025 dans la phase de construction initiale et le maintien sur place, au-delà de cette date, de 600 à 1 000 personnes, pour assurer l'exploitation du site et poursuivre en parallèle sa construction.

Dans la mesure où tous les emplois ne seront pas pourvus par les habitants du secteur, il y aura forcément sur la zone de Bure – Saudron un apport de population nouvelle. Cela signifiera, sur les plans quantitatif et qualitatif, de nouveaux besoins à satisfaire, en termes d'habitat, d'alimentation et de prestations de services de toutes natures.

À ce niveau-là, et sur des créneaux d'activités qui sont les leurs, les entreprises artisanales installées ou à créer sur le secteur, devront d'abord anticiper les choses pour être prêtes à répondre à ces nouvelles demandes.

La chambre de métiers et de l'artisanat de la Meuse et les organisations professionnelles du secteur seront, en tous cas, à leurs côtés pour les aider à concrétiser.

Ceci étant dit, et au-delà des seules considérations liées aux retombées potentielles de ce projet pour les petites entreprises locales, la chambre de métiers et de l'artisanat de la Meuse voit aussi d'autres problématiques et enjeux attenants. ■

// En matière de recherche scientifique

Ce projet devrait permettre, à la fois, d'améliorer nos connaissances géologiques, et d'appréhender un peu mieux les conditions et les conséquences du stockage des déchets radioactifs, ...

Son caractère est innovant et, à ce titre, il serait bien que le site soit reconnu comme un vrai pôle d'excellence, avec, à la clef, un développement du laboratoire et de ses activités à l'international, en lien avec les grandes écoles et les universités. ■

// En matière de développement industriel

Celui-ci part, évidemment, de la recherche fondamentale qui doit conduire ensuite à la mise en place d'applications concrètes.

A ce niveau-là et, compte tenu des thématiques d'actualité sur la transition énergétique et le devenir du nucléaire, il y a sans doute, côté des parties prenantes (AREVA, CEA, EDF) d'autres implantations envisageables.

Dans la même logique, une réflexion sur les métiers d'avenir liés à ces filières a également tout son sens. Elle permettrait vraisemblablement d'anticiper et de se préparer à de nouveaux débouchés professionnels, y compris pour des petites structures. ■

// En matière de formation

Difficile de parler d'implantation ou/et de développement d'entreprises sans évoquer toutes les questions liées à la recherche de main d'œuvre qualifiée et à l'acquisition de nouvelles compétences.

Dans la mesure où les métiers du souterrain et de la filière électronucléaire constituent de réels débouchés, il serait bien que la préparation de ceux-ci puisse se faire sur le secteur.

De la même manière, les enjeux en matière d'environnement et de gestion de l'énergie doivent inciter les salariés et les chefs d'entreprise à acquérir

de nouvelles connaissances et de nouveaux savoir faire pour occuper le terrain et rester compétitif.

Enfin, le projet Cigéo est peut-être aussi une chance pour essayer de vulgariser davantage la culture scientifique auprès du plus grand nombre (jeunes et moins jeunes), ...

Côté artisanat, la mise en place des URMA (universités régionales des métiers et de l'artisanat) peut conduire également à d'utiles collaborations avec les acteurs du territoire. ■

// En matière d'aménagement du territoire, enfin

Le projet Cigéo est forcément une opportunité, pour désenclaver les territoires concernés et dynamiser l'économie locale.

L'amélioration des infrastructures de transports et notamment du réseau routier, ne sera pas du luxe ! La réflexion sur le sujet est importante ici car elle doit bien intégrer toutes les dimensions du dossier ; à savoir les questions qui sont liées à la sécurité, au cadre de vie et aux conditions d'accueil de populations nouvelles.

Sur le plan économique, nous ne reviendrons pas sur le développement direct et indirect des activités liées à l'implantation du site.

Il est certain que les emplois générés localement feront du bien à un territoire qui était, somme toute, fortement pénalisé par son caractère rural et son éloignement des principaux centres d'activité et de décision. ■

C O N C L U S I O N

Comme tout dossier structurant et apporteur d'activités, Cigéo s'inscrit dans les préoccupations majeures de la chambre de métiers de la Meuse.

Parce qu'il représente à moyen terme une vraie source de développement pour nos entreprises et pour notre département ; parce qu'il est directement lié à des sujets et des choix qui engagent l'avenir de notre société ; parce qu'il apporte aussi des moyens supplémentaires à nos collectivités qui, au demeurant, doivent en faire bon usage ; il mérite forcément, de notre part, une attention particulière et un engagement soutenu. C'est du moins, au-delà du simple débat d'idées, la position que s'est fixé notre organisme consulaire.

